

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

075-200075224-20231211-2023-73-CS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2023

Publication : 13/12/2023

# ANNEXE 1 :

# PLAN DES EMPRISES

## Annexe n° 1 - DIENVILLE

(Plan d'eau du lac AMANCE destiné à la pratique des activités motorisées) :

### LOCALISATION DES EMPLACEMENTS DÉPENDANT DU DOMAINE PUBLIC

(les emplacements propriétés EPTB sont identifiés sur le plan en jaune)



N° de l'emplacement	Surface maximale
1	150 m <sup>2</sup>
2	370 m <sup>2</sup>
3	700 m <sup>2</sup>
4	480 m <sup>2</sup>
5	4 000 m <sup>2</sup>
6	5 200 m <sup>2</sup>
7	1 point d'amarrage (longueur environ 10 m)
8	1 point d'amarrage (longueur environ 10 m)
9	20 m <sup>2</sup>
10	3 400 m <sup>2</sup>

N° de l'emplacement	Surface maximale
11	3 000 m <sup>2</sup>
12	2 850 m <sup>2</sup>
13	3 200 m <sup>2</sup> (allées)
14	1 800 m <sup>2</sup>
15	1 900 m <sup>2</sup>
16	450 m <sup>2</sup>
17	4 400 m <sup>2</sup>
18	5 000 m <sup>2</sup>
19	1 800 m <sup>2</sup>
20	2 600 m <sup>2</sup>

N° de l'emplacement	Surface maximale
21	2 000 m <sup>2</sup>
22	100 m <sup>2</sup>
23	5 000 m <sup>2</sup>
24	2 500 m <sup>2</sup>
25	500 m <sup>2</sup>
26	600 m <sup>2</sup>
27	6 000 m <sup>2</sup>
28	15 200 m <sup>2</sup>
29	50 m <sup>2</sup>

Annexe n° 2

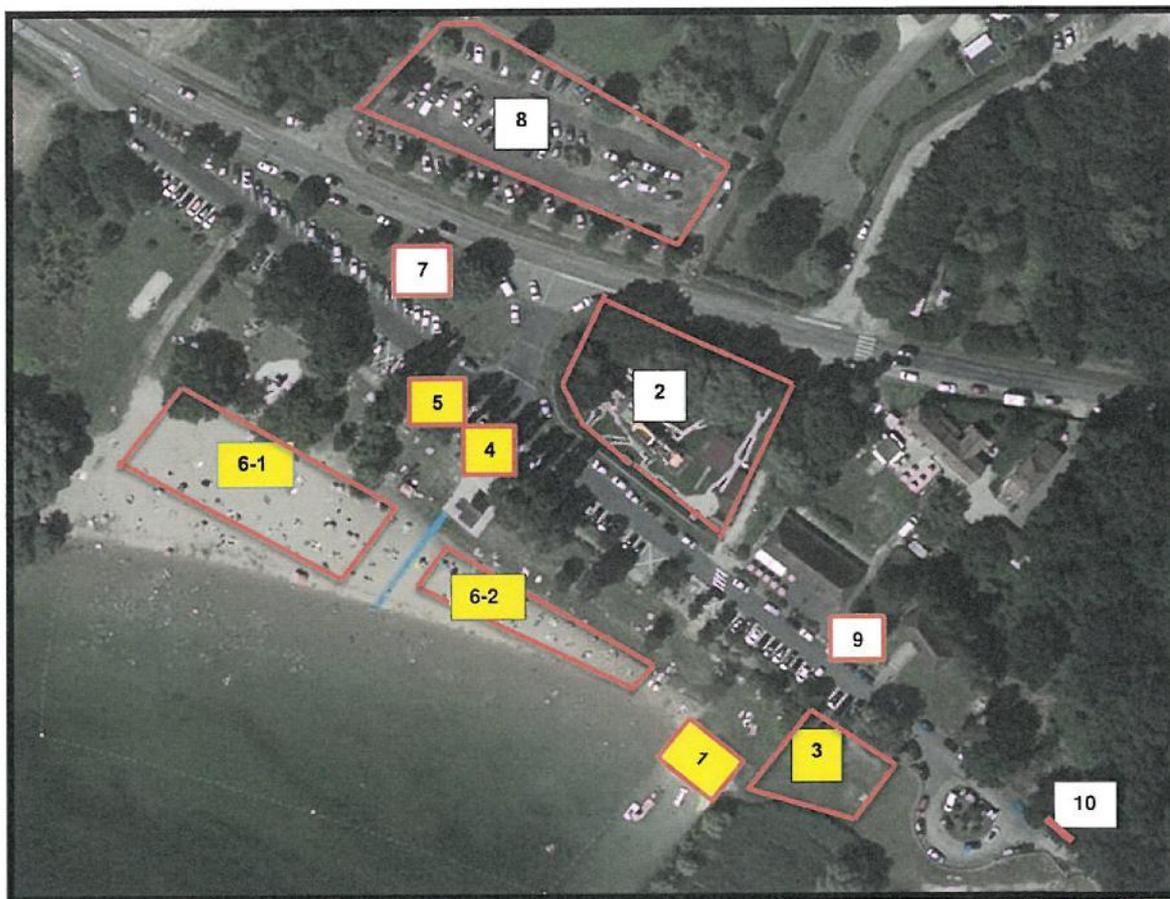
Plan d'eau du LAC AMANCE (destiné à la pratique des activités motorisées) :



### Annexe n° 3

GERAUDOT (plan d'eau lac d'Orient destiné à la pratique de la voile et activités non motorisées) :

#### LOCALISATION DES EMPLACEMENTS DÉPENDANT DU DOMAINE PUBLIC



N° de l'emplacement (emplacements propriétés EPTB identifiés sur le plan en jaune)	Surface maximale
1	200 m <sup>2</sup>
2	1 700 m <sup>2</sup>
3	350 m <sup>2</sup>
4	30 m <sup>2</sup>
5	30 m <sup>2</sup>
6-1	1 500 m <sup>2</sup>
6-2	650 m <sup>2</sup>
7	30 m <sup>2</sup>
8	1 600 m <sup>2</sup>
9	30 m <sup>2</sup>
10	19 m <sup>2</sup>

## Annexe n° 4

### LUSIGNY-SUR-BARSE

(plan d'eau lac d'Orient destiné à la pratique de la voile et activités non motorisées) :  
**LOCALISATION DES EMPLACEMENTS DÉPENDANT DU DOMAINE PUBLIC**  
(emplacements propriétés de l'EPTB identifiés en jaune)

1/ Plage :



N° de l'emplacement	Surface maximale
1	40 m <sup>2</sup>
2	1 800 m <sup>2</sup>
3	2 900 m <sup>2</sup>
4	30 m <sup>2</sup>
5	30 m <sup>2</sup>
6	1 300 m <sup>2</sup>
7	600 m <sup>2</sup>
8	3 000 m <sup>2</sup>

## 2/ Base nautique :

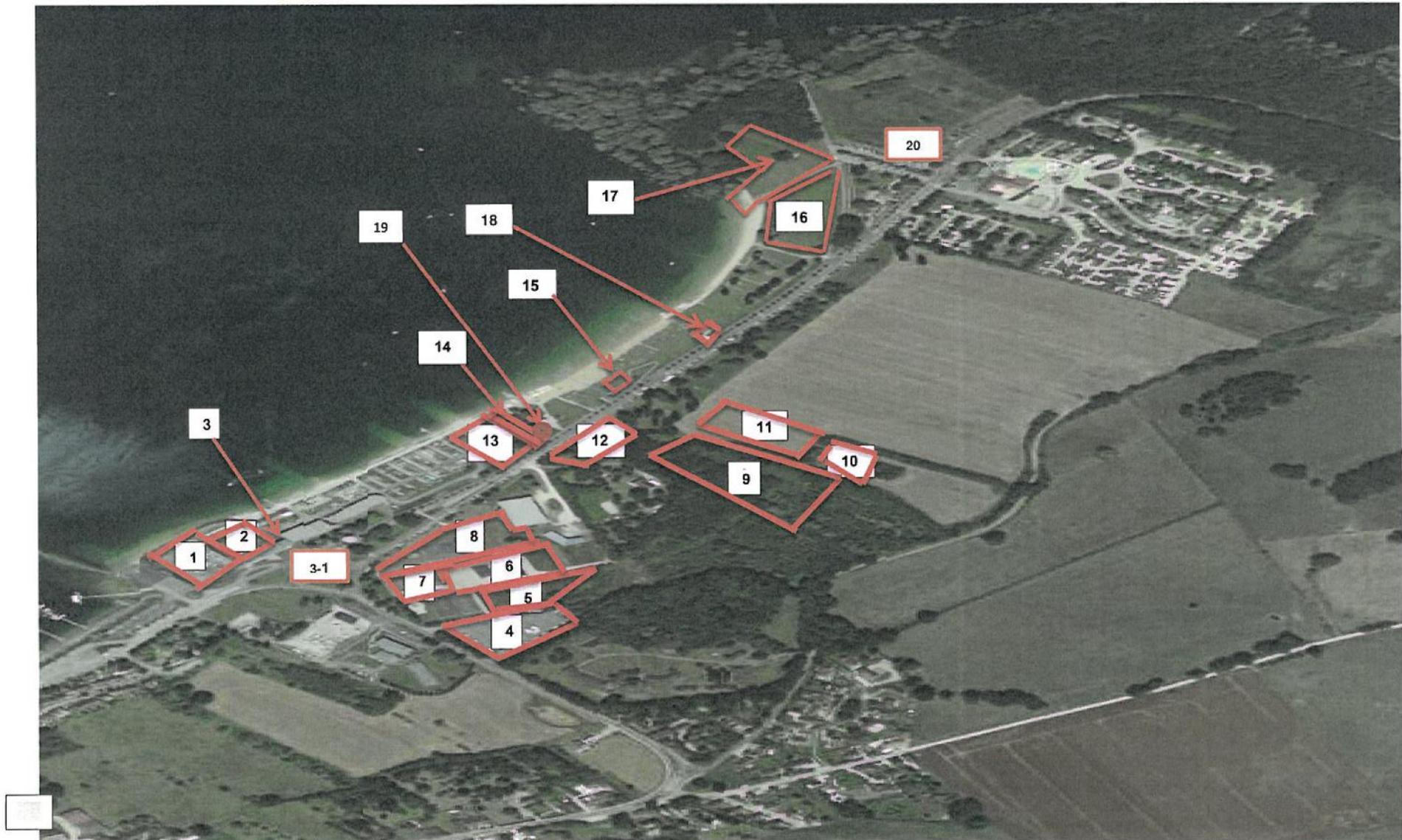


N° de l'emplacement	Surface maximale
<b>9 – Descriptif des locaux de la base nautique destinée à la pratique de la voile</b>	Sur une surface de 5 500 m <sup>2</sup> environ, les installations suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>- un bâtiment d'une emprise au sol de 247 m<sup>2</sup>,</li><li>- un local essence d'une emprise au sol de 18 m<sup>2</sup>,</li><li>- un local technique d'une emprise au sol de 40 m<sup>2</sup>,</li><li>- un chalet en bois d'une emprise au sol de 16 m<sup>2</sup>.</li></ul>

Annexe n° 5

MESNIL-SAINT-PÈRE (plan d'eau lac d'Orient destiné à la pratique de la voile et activités non motorisées) :

LOCALISATION DES EMPLACEMENTS DÉPENDANT DU DOMAINE PUBLIC



N° de l'emplacement ou local	Surface maximale
1	2 500 m <sup>2</sup>
2	1 200 m <sup>2</sup>
3	Local en rez-de-plage de 15,70 m <sup>2</sup>
3-1	20 m <sup>2</sup>
4	4 200 m <sup>2</sup>
5	1 900 m <sup>2</sup>
6	2 600 m <sup>2</sup>
7	1 600 m <sup>2</sup>
8	5 800 m <sup>2</sup>
9	10 000 m <sup>2</sup>

N° de l'emplacement ou local	Surface maximale
10	2 000 m <sup>2</sup>
11	4 000 m <sup>2</sup>
12	1 700 m <sup>2</sup>
13	2 600 m <sup>2</sup>
14	800 m <sup>2</sup>
15	370 m <sup>2</sup>
16	4 000 m <sup>2</sup>
17	5 500 m <sup>2</sup>
18	230 m <sup>2</sup>
19	530 m <sup>2</sup>
20	20 m <sup>2</sup>

Annexe n° 6

PLAN D'EAU DU LAC D'ORIENT (destiné à la pratique de la voile et activités non motorisées):



**ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES OCCUPATIONS DOMANIALES**

---

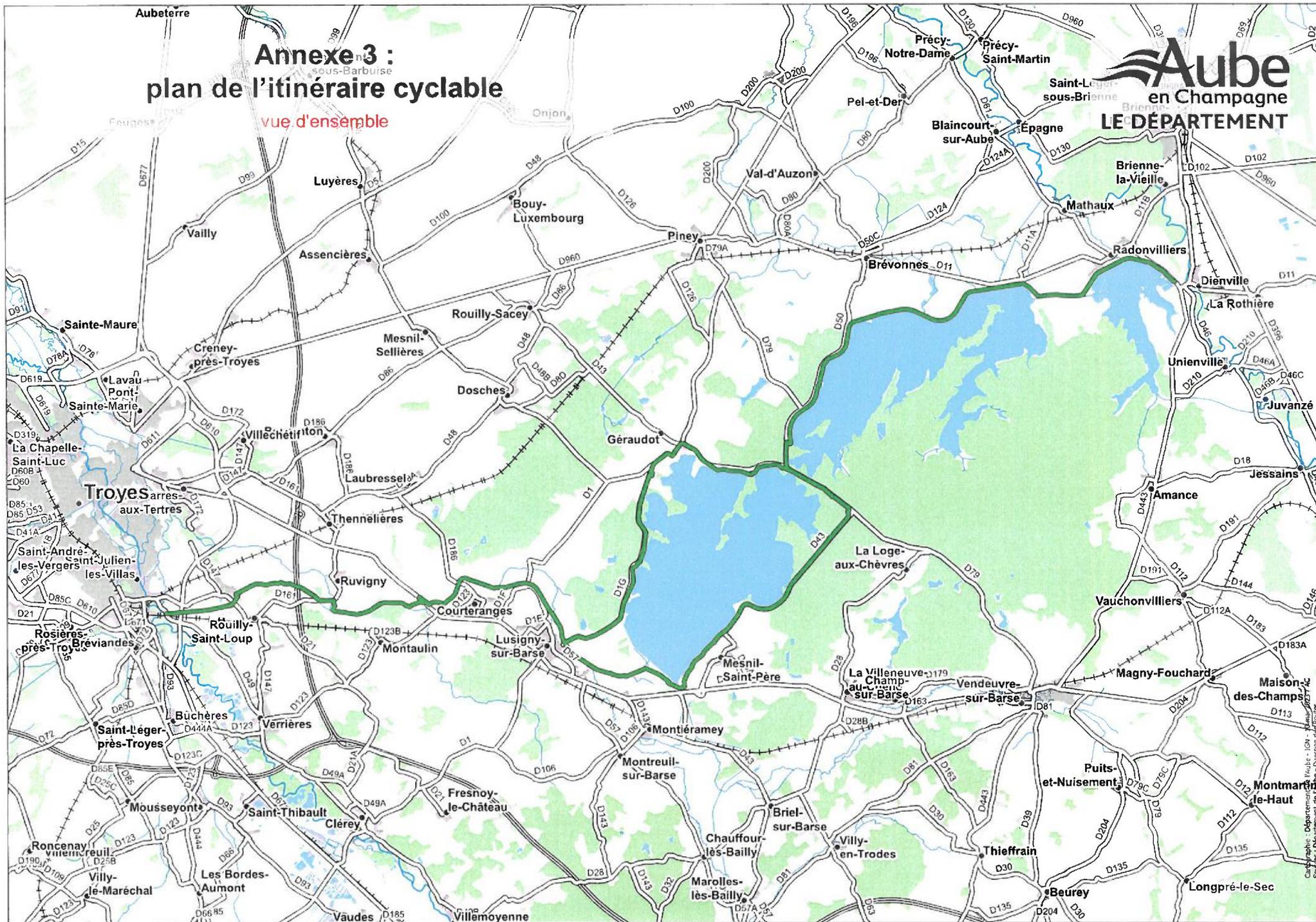
id	Réservoir	Commune	Code postal	Section	N° parcelle	Adresse/lieudit	Localisation	Occupant	N° emplacement situé sur propriété EPTB	N° emplacement situé sur propriété CD10	Nature	Base annuelle redevance EPTB - 2022	Observations
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Port de plaisance	CD10			Lac Amance	138 502,00 €	Emplacements au port + mise à l'eau
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Plateforme Hydro-ULM - Lac Aamnce	RUSCIANI Salvatore			Lac Amance	312,40 €	Activité annexe
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Quai du port de plaisance sur la ZV 86 (propriété CD 10)	CSB MARINE		Numéro en cours d'attribution	Lac Amance	3 890,46 €	Commerce et location de bateaux
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Quai du port de plaisance sur la ZV 86 (propriété CD 10)	BATEAU ECOLE JEAN JAURES		Numéro en cours d'attribution	Lac Amance	1 171,67 €	Ecole de formation au permis de bateau côtier
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Quai du port de plaisance sur la ZV 86 (propriété CD 10)	BATEL PLAISANCE		Numéro en cours d'attribution	Lac Amance	2 146,48 €	Commerce et location de bateaux
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Bungalow sur la ZV 86 (propriété CD 10)	Club champenois des chiens de sauvetage nautique		18	Lac Amance	/	Entraînements des chiens de sauvetage nautique
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Locaux sur la ZV 85	Ski Nautique Club Aubeois (SNCA)	Numéro en cours d'attribution		Lac Amance	535,66 €	Club de ski nautique
			ZH	342									
			ZE	320									
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Locaux sur la ZV 86 (propriété CD 10) + rampe d'accès	Jet Club de Champagne	16		Lac Amance	224,05 €	Association de pratiquants de jets-skis
			ZH	342									
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZV	85	Lac Amance	Terrain de beach soccer	CD10	19		Aménagement de plage	/	Tout public
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZE	319	Lac Amance	Plage de Dienville	CD10			Poste de secours + sanitaires	/	Tout public
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZE	317	Lac Amance	Plage de Dienville	CD11		21	Plage	/	Restaurant rapide et animations Tout public
			ZE	318									
			ZE	321									
			ZE	379									
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZE	319	Lac Amance	Plage de Dienville	CD10		20	Plage	/	Tout public
			ZE	320									
			ZV	85									
					86								
1	AUBE	DIENVILLE	10500	ZE	319	Lac Amance	Plage de Dienville	CD10			Zone de baignade	/	Tout public
			ZE	320									
			ZV	85									
					86								
2	SEINE	DOSCHES	10220	H	60	Lac de la Forêt d'Orient	Base nautique La Picarde	Association d'Education Populaire de l'Aube (AEPA)	Numéro en cours d'attribution		Base nautique + Lac Orient	/	Centre nautique
3	SEINE	GERAUDOT	10270	C	279	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Géraudot	ORA AVENTURE		2	Lac Orient	2 260,84 €	Activités annexes : paddles, canoës
3	SEINE	GERAUDOT	10270	C	279	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Géraudot	Consorts FRANCOIS	1		Terrain + lac Orient	847,76 €	Pédalos
3	SEINE	GERAUDOT	10270	C	279	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Géraudot	CD10	4		Poste de secours + sanitaires	/	Tout public
3	SEINE	GERAUDOT	10270	C	279	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Géraudot	CD10	6-1 et 6-2		Plage	/	Tout public
3	SEINE	GERAUDOT	10270	C	279	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Géraudot	CD10			Zone de baignade	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	CD10			Ponton	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	Grimpobranches	2		Terrain + lac Orient	745,11 €	Activité annexe : canoës
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	GAUGE Cindy	4		Terrain	1 326,00 €	Restauration rapide
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	CD10	5		Poste de secours + sanitaires	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	CD10	6 et 7		Plage	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	404	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	CD10			Zone de baignade	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	CD10	2		Terrain	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	CD10	3		Terrain	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Plage de Lusigny-sur-Barse	CD10	8		Terrain	/	Tout public
4	SEINE	LUSIGNY-SUR-BARSE	10270	A	422	Lac de la Foêt d'Orient	Base nautique	Club Nautique de la Haute Seine	9		Base nautique + lac Orient	En cours	Centre nautique

id	Réservoir	Commune	Code postal	Section	N° parcelle	Adresse/lieudit	Localisation	Occupant	N° emplacement situé sur propriété EPTB	N° emplacement situé sur propriété CD10	Nature	Redevance annuelle	Observation
				AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Port de plaisance	CD10			Lac Orient	76 285,00 €	Emplacements au port + mise à l'eau
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Port de plaisance	EIRL NICOLAS VIALATTE REALTYLAB			Lac Orient	1 250,00 €	Hébergements à quai
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	ZB	63 64 65 67 168	Lac de la Foët d'Orient	Plage de Mesnil-saint-Père (propriété CD 10)	CD10		Emplacements situés sur des terrains appartenant au CD10	Plage	/	Tout public
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Plage de Mesnil-saint-Père	CD10			Zone de baignade	/	Tout public
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 1 sur la ZB 9999 (propriété CD 10)	Comité départemental Aube de plongée sous-marine (CODEP)		Locaux édifiés sur des terrains appartenant au CD10	Lac Orient	450,28 €	Comité départemental
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 3 sur la ZB 9999 (propriété CD 10)	MJC SAINT JULIEN LES VILLAS			Lac Orient	454,98 €	Club de voile
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 1 sur la ZB 9999 (propriété CD 10)	AAPPMA			Lac Orient	120,68 €	Association de pêcheurs
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 1 sur la ZB 9999 (propriété CD 10) + Pôle 3 - Bâtiment 1 sur la ZB 76 (propriété CD 10)	Association d'Education Populaire de l'Aube (AEPA)			Lac Orient	1 943,57 €	Ecole de voile
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 1 sur la ZB 9999 (propriété CD 10) + Pôle 3 - Bâtiment 1 sur la ZB 76 (propriété CD 10)	Club Nautique Auboisi (CNA)			Lac Orient	2 680,82 €	Ecole de voile
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 3 - Bâtiment 2 sur la ZB 75 (propriété CD 10)	ASEGA			Lac Orient	467,99 €	Club de voile
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 3 - Bâtiment 2 sur la ZB 75 (propriété CD 10)	ASPTT			Lac Orient	1 030,87 €	Club de voile
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 3 - Bâtiment 2 sur la ZB 75 (propriété CD 10)	TVL			Lac Orient	960,23 €	Club de voile
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 3 - Bâtiment 2 sur la ZB 74 (propriété CD 10)	CVLO			Lac Orient	1 420,80 €	Club de voile
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Locaux Maison des Lacs - Pôle 3 - Bâtiment 2 sur la ZB 75 (propriété CD 10)	GLISS'ORIENT			Lac Orient	238,16 €	Association de pratique du Kitesurf et du paddle
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Terrain Maison des Lacs sur la ZB 71 (propriété CD 10)	AWA			Lac Orient	55,11 €	Association de véliplanchistes
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Plage	CAPITAINE Martine et Paul			Emplacements situés sur des terrains appartenant au CD10	Lac Orient	3 002,62 €
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Plage	CAPITAINE Paul		Lac Orient		3 002,60 €	Pédalos
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Plage	DEBENATH Steve		Lac Orient		4 003,37 €	Pédalos
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE	10270	AB	1	Lac de la Foët d'Orient	Plage	BEAVER AQUAPARK		Lac Orient		7 337,22 €	Parc aquatique
5	SEINE	MESNIL-SAINT-PÈRE LUSIGNY-SUR-BARSE LUSIGNY-SUR-BARSE LUSIGNY-SUR-BARSE GERAUDOT GERAUDOT GERAUDOT DOSCHES	10270	AB	1 A A H C C D H	Lac de la Foët d'Orient	Lac de la Foët d'Orient	LA MANGEOIRE			Lac Orient	2 174,83 €	Bateau promenade
6	AUBE	MATHAUX	10500	D	366	Lac du Temple	Base nautique : avirons-canoës-kayaks	CD10			Lac du Temple	/	Tout public

**ANNEXE 3 :**  
**PLAN DE L'ITINÉRAIRE CYCLABLE**

# Annexe 3 : plan de l'itinéraire cyclable

vue d'ensemble

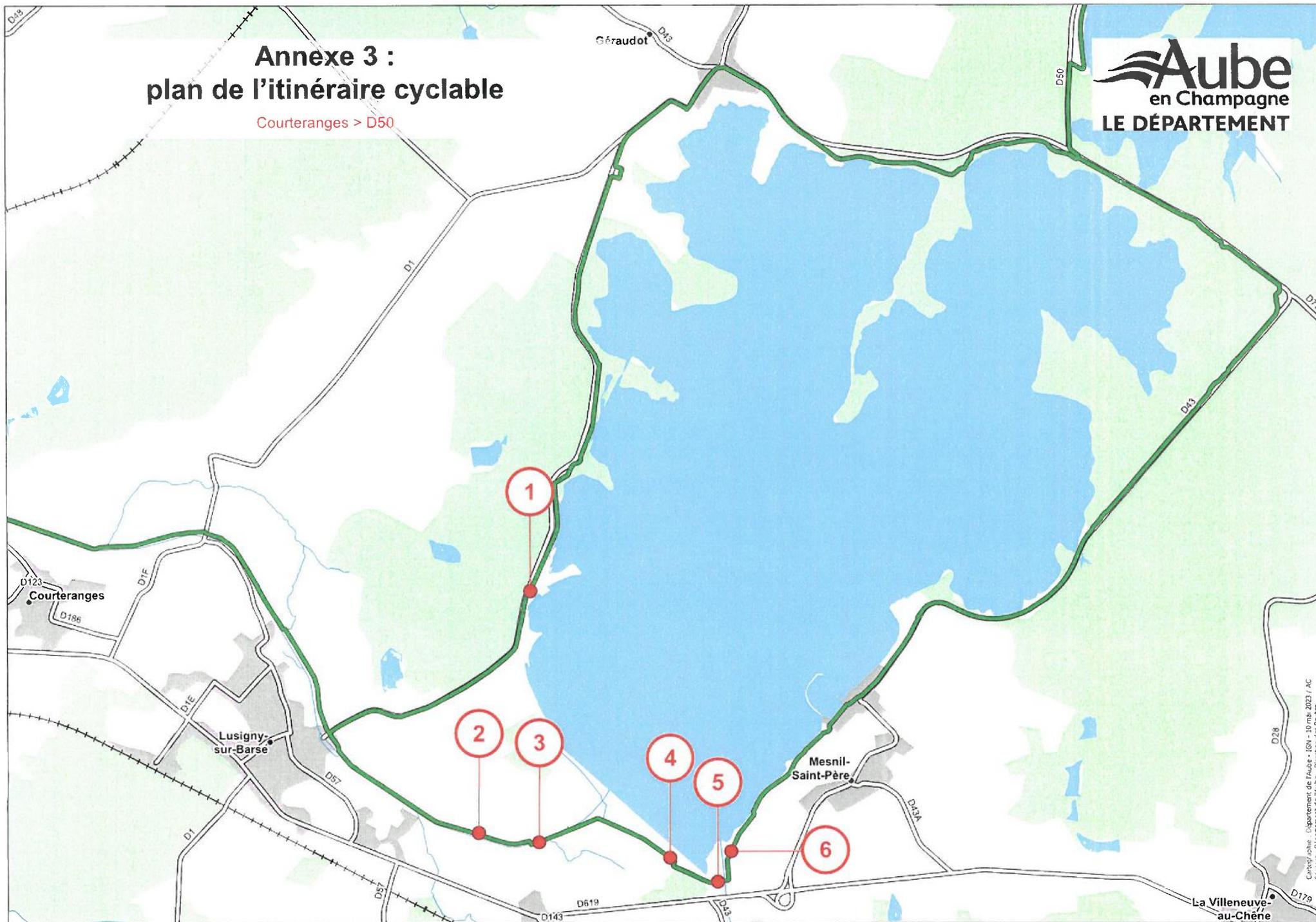


Cartographie : Département d'Aube - IGN - Mairie de Troyes  
Sources : Département de l'Aube - Direction des Routes



# Annexe 3 : plan de l'itinéraire cyclable

Courteranges > D50



# Annexe 3 : plan de l'itinéraire cyclable

D50 > Dienville

Brévannes

Mathaux

Radonvilliers



Cartographie : Département de l'Aube - ICF - 10 mai 2023  
Sources : Département de l'Aube - Direction des Routes

## **ANNEXE 4 : MODALITÉS D'ENTRETIEN**

## ENTRETIEN DES ESPACES CONNEXES A LA VOIE VERTE

### Voie Verte Plage de Lusigny (1)

Taille des haies par EPTB avec protection CD 10



Haie de Thuyas et divers le long de la RD1G entre les bases nautiques du  
CHNS et de la Picarde (1)

Entretien EPTB



**Voie Verte entre Lusigny et MSP (2)**



**Taille des haies par EPTB avec protection CD 10**

## Entretien clôtures et végétation le long des clôtures

### Entretien Végétation clôture Voie Verte entre Lusigny et MSP (3)

côté voie verte entretien CD 10

côté canal entretien EPTB

### Entretien Clotures / panneaux rigide CD 10



Clotures existante EPTB (4)



### Entretien Végétation clôture Voie Verte entre Lusigny et MSP

côté voie verte: entretien CD 10

côté digue: entretien EPTB

### Entretien Clotures / grillages / panneaux rigide : EPTB

**Palplanches Centre Technique EPTB**  
**Voie Verte entre Lusigny et MSP (5)**



**Entretien EPTB**

**Voie Verte entre Lusigny et MSP (5bis)**



**Entretien EPTB**

## Plage de Lusigny (6)



sur Parcelle OA422 - copropriété EPTB/CNHS

### Entretien par CD10

Faucardage

Entretien plages et espaces publics, tontes, tailles des haies, etc.

tables et bancs, jeux, signalisation, poubelles, mobilier urbain divers

Parking, voiries et leurs équipements

Entretien/Elagage des arbres sur le site de la plage, et en lisière du site

rabattage annuel des saules

### Entretien de la Forêt arrière du site

Intervention élagage / abattages sur forêt à l'arrière du site: EPTB

### Arbres à l'intérieur du site: entretien CD10

## Plage de Géraudot (7)



### Entretien par CD10

Faucardage

Entretien plages et espaces publics, tontes, tailles des haies, etc.

tables et bancs, jeux, signalisation, poubelles, mobilier urbain divers

Parking, voiries et leurs équipements

Entretien/Elagage des arbres sur le site de la plage, et en lisière du site

rabattage annuel des saules

cale de mise à l'eau

### Arbres à l'intérieur du site: entretien CD10

## Plage de Mesnil-St-Père (8)



### Entretien par CD10

Faucardage

Entretien plages et espaces publics, tontes, tailles des haies, etc.

tables et bancs, jeux, signalisation, poubelles, mobilier urbain divers

Parking, voiries et leurs équipements

Entretien/Elagage des arbres sur le site de la plage, et en lisière du site

Ports et ses équipements, compris curage

Cales de mises à l'eau

### Entretien de la Forêt inondable au nord du site

zones en **rouge** ci-dessus: Intervention élagage / abattages sur forêt : EPTB

### Entretien de la Forêt non inondable nord du site

zones en **rouge** ci-dessus: Intervention élagage / abattages sur forêt : CD10

## Centre nautique de la Picarde (9)



Parcelle OH60 - propriété EPTB

### Entretien par CD10 (ou utilisateur, selon conditions à définir entre les parties)

Faucardage

entretien plage

voirie

Voirie d'accès entre RD43 et le site (domaine public)

Tonte et entretien divers: CD10 ou utilisateur, selon conditions à définir entre eux

### Taille aux abords de la Forêt, et entretien de la Forêt

Taille des branches / végétation à la lisière de la Forêt: CD10

Interventions d'urgence (élagage / mise en sécurité): CD10

Intervention élagage / abattages sur forêt à l'arrière du site: (en 2ème lignes) : intervention EPTB ou intervention conjointe CD10/EPTB

### Arbres à l'intérieur du site: entretien CD10

### Voirie d'accès: Dégagement du gabarit routier (lamier, élagage...)



CD10: le long des parcelles représentées en VERT ci-dessus

PLANCHE PHOTO CONVENTION  
EPTP/CD10

EPTB: entre la RD 1G et la barrière d'accès du site (section en rouge ci-dessus, le long de parcelle OH62 EPTB).  
Lorsque que le CD10 passera le lamier le long de ses parcelles, il pourra effectuer cette zone dans la foulée, à ses frais.

## Centre nautique du CNHS (10)



sur Parcelle OA422 - propriété EPTB

### Entretien par CD10 (ou utilisateur, selon conditions à définir entre les parties)

Faucardage

fauchage annuel

Concassé aux abords des installations, sur chemins et plage

voirie interne

rampe de mise à l'eau

Tonte et entretien divers: CD10 ou utilisateur CNHS, selon conditions à définir entre eux

Voirie d'accès entre RD43 et le site: sur domaine privé parcelle OA 422: entretien CD10

Tonte et entretien divers: CD10 ou utilisateur, selon conditions à définir entre eux

### Taille aux abords de la Forêt, et entretien de la Forêt

Taille des branches / végétation à la lisière de la Forêt: CD10

Interventions d'urgence (élagage / mise en sécurité): CD10

Intervention élagage / abattages sur forêt à l'arrière du site: EPTB - ou intervention conjointe EPTB/CD10

### Arbres à l'intérieur du site: entretien CD10

**Mises à l'eau (11)**  
**Divers sites (une dizaine d'unités) + celles sur sites touristiques**



Divers sites (une dizaine) HORS celles sur sites touristiques: entretien EPTB pour maintien du gabarit d'accès, et désenvasements, entretien divers

Cales de Mises à l'eau sur sites Touristiques (Mesnil-St Père, Lusigny, Géraudot):  
entretien CD10

**Pontons des plongeurs sur le Lac (12)**  
entretien CD10



## **Agence Routière du Département**

***Brienne-le-Château***



### **Localisation des lieux d'entretien du Département sur les parcelles de l'EPTB**

#### **1) Date de la visite :**

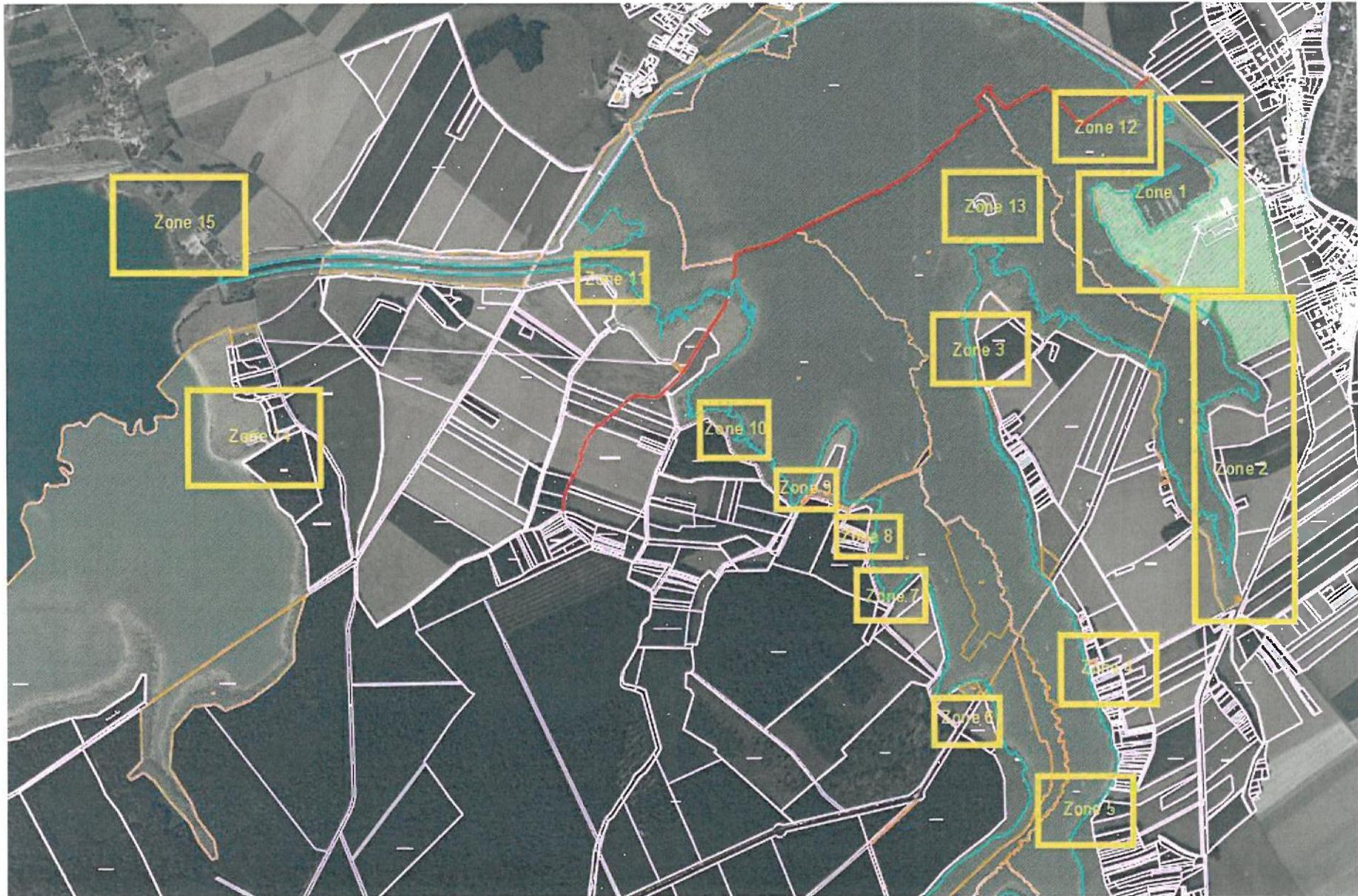
Le 04 Octobre 2023 pour recensement et photographie des points d'entretien réalisé par le Département

#### **2) Objet de la visite :**

- Etablissement d'une liste exhaustive des différents lieux et travaux réalisés sur le domaine foncier de l'E.P.T.B Seine Grands Lacs.
- Définir les modalités et les fréquences d'entretien et les moyens mis en œuvre pour la réalisation de ces entretiens.

#### **3) Plan général des zones**

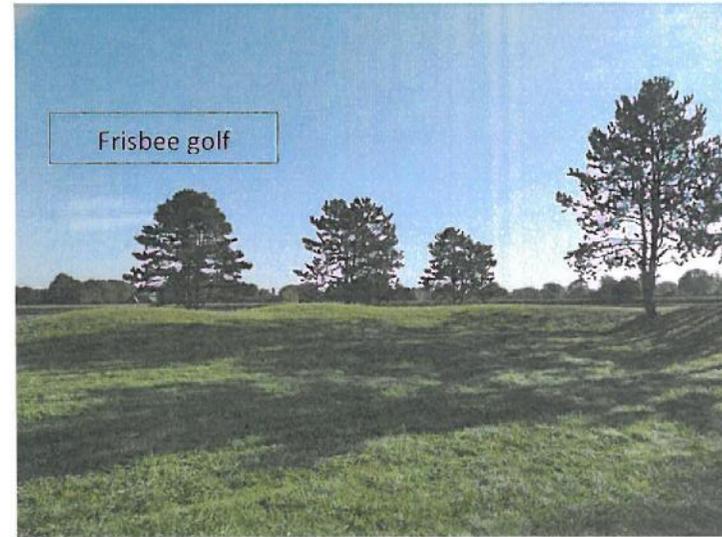
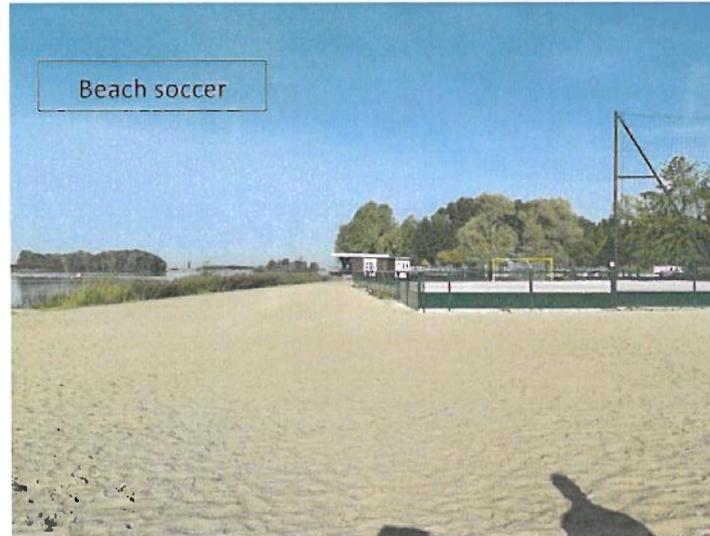
**Lacs Amance et du Temple : différentes zones**



## Lac Amance

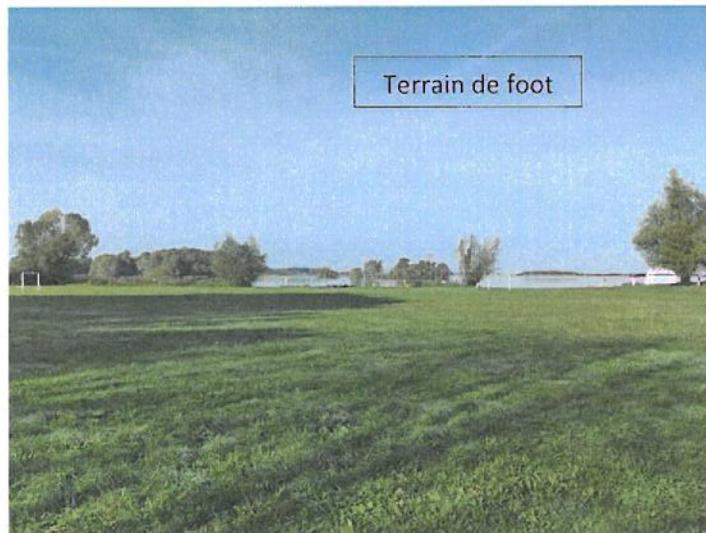
### Annexe

### Zone 1 :



Cette zone se situant sur la parcelle section ZV n° 85 – commune de DIENVILLE comprend :

- Le site du parcours de frisbee golf tondu environ 8 fois / an + entretien de la végétation (taille d'élagage)
- Une partie enherbée / arbres vers terrain de foot et chien de sauvetage tondu environ 8 fois / an
- Le site Beach Soccer : criblage / hersage / ramassage des feuilles
- La plage hors Beach Soccer : criblage / hersage / ramassage des feuilles et des déjections de cygnes



## **Zone 2 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section ZE n° 320– commune de DIENVILLE comprend :

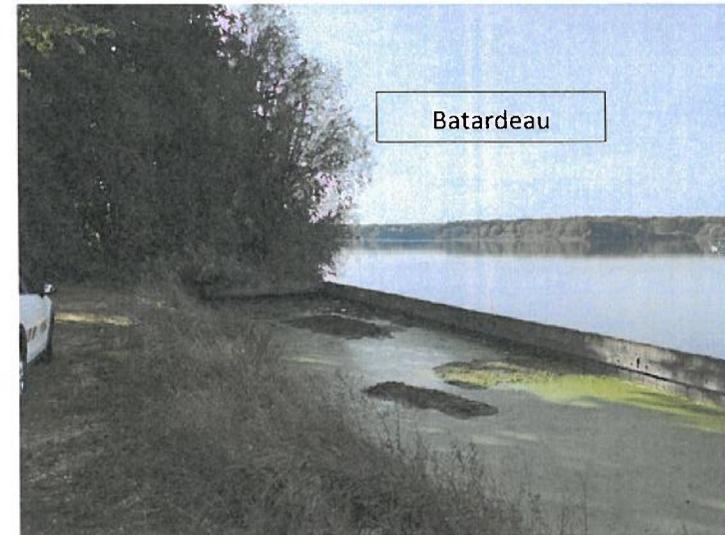
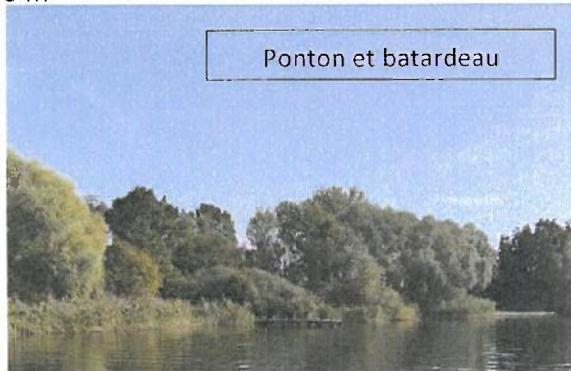
- Un ponton et une zone de tonte tondu environ 4 à 5 fois / an
- Un sentier de 1 m à 1m 50 de large et tondu sur 3 m de large environ 4 à 5 fois / an



### **Zone 3 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section ZH n° 342– commune de DIENVILLE comprend :

- Un batardeau pour stockage des algues de faucardage et vidé 1 à 2 fois / an
- Une aire d'accès avec élagage des arbres effectué 1 fois / an
- Un ponton avec poubelle ramassée toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>



### **Zone 4 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section ZD n° 392– commune de DIENVILLE comprend :

- L'ancienne tour du jury (abandonnée et sans entretien)
- Une aire avec ponton et une poubelle ramassée toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>



### **Zone 5 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section ZD n° 392– commune de DIENVILLE comprend :

- 4 pontons avec poubelles ramassées toutes l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>
- Taille d'élagage des arbres entre les accès pontons



### **Zone 6 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section G n° 339– commune de DIENVILLE comprend :

- 1 poubelle ramassée toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>



### **Zone 7 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section G n° 339– commune de DIENVILLE comprend :

- 1 poubelle ramassée toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>

### **Zone 8 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section G n° 339– commune de DIENVILLE comprend :

- 1 poubelle ramassée toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>



### **Zone 9 :**

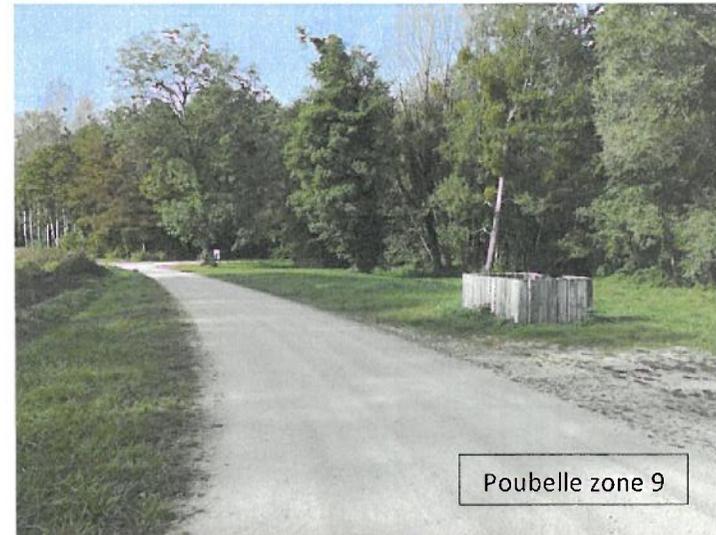
Cette zone se situant sur la parcelle section G n° 344– commune de DIENVILLE comprend :

- 1 poubelle ramassée toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>

### **Zone 10 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section G n° 344– commune de DIENVILLE comprend :

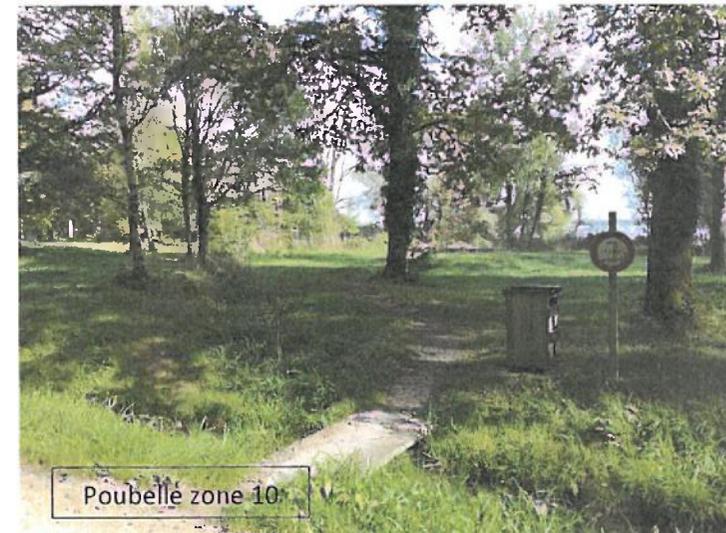
- 3 poubelles ramassées toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle et de chaque équipement sur une vingtaine de m<sup>2</sup>
- 2 tables de pique-nique en bois
- 1 ponton flottant



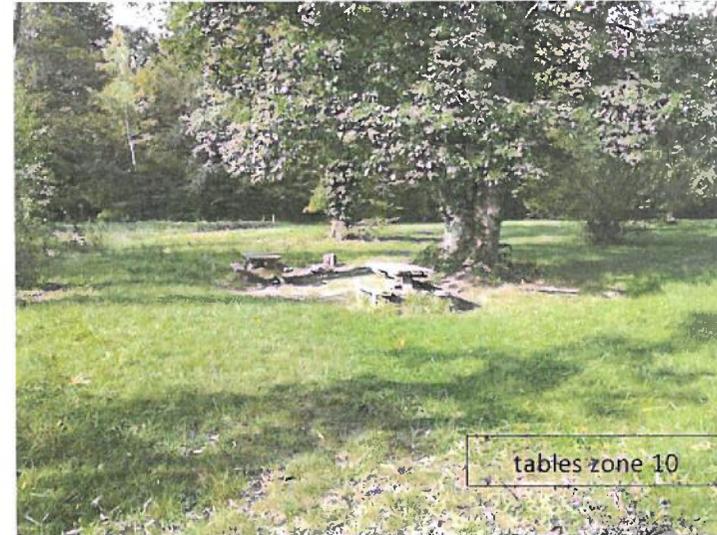
Poubelle zone 9



Poubelle zone 10



Poubelle zone 10



### **Zone 11 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section D n° 301– commune de RADONVILLIERS comprend :

- 1 poubelle ramassée toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>



### **Zone 12 : (île aux carpes)**

Cette zone se situant sur la parcelle section ZV n° 85– commune de DIENVILLE comprend :

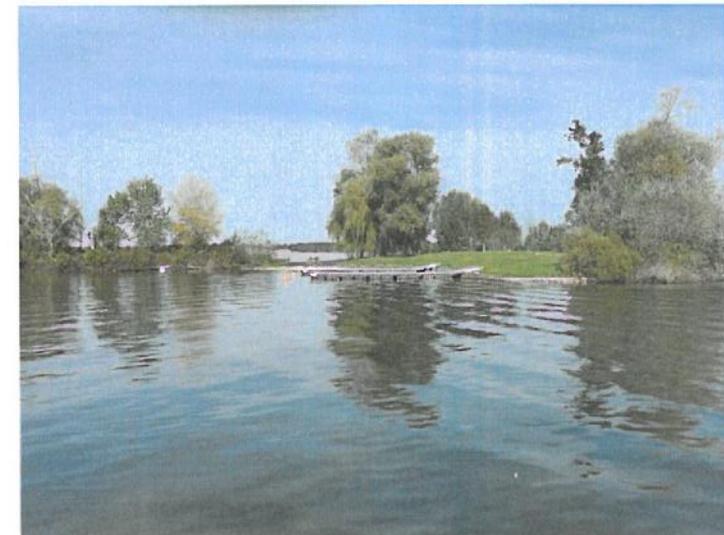
- plusieurs poubelles ramassées toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>
- Tables de pique-nique
- Entretien des arbres et arbustes (taille d'élagage, abatages ...)
- Tonte des espaces verts environ 5 fois dans l'année



### **Zone 13 : (île aux oiseaux)**

Cette zone se situant sur la parcelle section ZH n° 342– commune de DIENVILLE comprend :

- plusieurs poubelles ramassées toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien à la débroussailleuse des alentours de la poubelle sur une vingtaine de m<sup>2</sup>
- Tables de pique-nique
- Entretien des arbres et arbustes (taille d'élagage, abatages ...)
- Tonte des espaces verts environ 5 fois dans l'année



## Lac du Temple

### Zone 14 :

Cette zone se situant sur la parcelle section F n° 47– commune de RADONVILLIERS comprend :

- 2 poubelles ramassées toute l'année à fréquences différentes selon la saison
- Entretien du parking (entretien et taille des arbres et arbustes)
- Fauchage et débroussaillage de la rampe de mise à l'eau en béton (2 fois / an)
- Entretien des voiries (pontage, bouchage des nids de poules, E.S.U. ...)



### **Zone 15 :**

Cette zone se situant sur la parcelle section D n° 366– commune de MATHAUX comprend :

- Broyage des tours de la parcelle (2 fois / an, essentiellement les talus)
- Débroussaillage des fossés (2 fois / an)
- Nettoyage de la végétation poussant dans le ponton



**ANNEXE 5 :**  
**PROFILS DE BAINNADE**

## PROFIL DE LA ZONE DE BAINNADE DE DIENVILLE

### Présentation

Région : Grand Est  
Département : Aube  
Ville : Dienville  
Code INSEE : 10500

Plage : DIENVILLE

Code nuts : 221201034D010025 (source : ARS)

Type eau : lac et plage de sable

### Coordonnées :

X : 762091

Y : 2373959

Longueur de la plage : 195 m

Largeur de la plage : 40 m

Longueur zone de baignade : 200 m

Largeur moyenne de la zone de baignade : 50 m

Profondeur max : 4.5 m

### Responsable de la zone de baignade :

Commune et Département de l'Aube

### Responsable opérationnel :

Département de l'Aube

### Responsable administratif :

Département de l'Aube



### Surveillance

Poste de secours : oui

Période de surveillance : du 1er juillet au 31 août 2023

Horaires de surveillance : de 13 h à 19 h

Nombre de sauveteurs aquatiques : de 2 à 3

### Pratique

Site accessible aux personnes à mobilité réduite : oui – tapis de mise à l'eau et tiralo

Douches/toilettes : oui sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite

Point eau potable : oui

Animaux : non

Poubelles : oui

Label pavillon bleu : non

Divers : Aires de pique-nique avec barbecue, aires de jeux, port de Dienville à proximité de la plage, parkings voitures/deux roues

### Schéma de la zone de baignade



## PROFIL DE LA ZONE DE BAINNADE DE GERAUDOT

### Présentation

Région : Grand Est  
Département : Aube  
Ville : Géraudot  
Code INSEE : 10220

Plage : GERAUDOT

Code nuts : 221203086D010020 (source : ARS)

Type eau : lac et plage de sable

Coordonnées :

X : 7482470

Y : 2368824

Longueur de la plage : 80 m

Largeur de la plage : 40 m

Longueur zone de baignade : 80 m

Largeur de la zone de baignade : 20/30 m

Responsable de la zone de baignade :

Commune et Département de l'Aube

Responsable opérationnel :

Département de l'Aube

Responsable administratif :

Département de l'Aube



### Surveillance

Poste de secours : oui

Période de surveillance : du 1er juillet au 31 août 2023

Horaires de surveillance : de 13 h à 19 h

Nombre de sauveteurs aquatiques : de 2 à 3

### Pratique

Site accessible aux personnes à mobilité réduite : oui – tapis de mise à l'eau et tiralo

Douches/toilettes : oui sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite

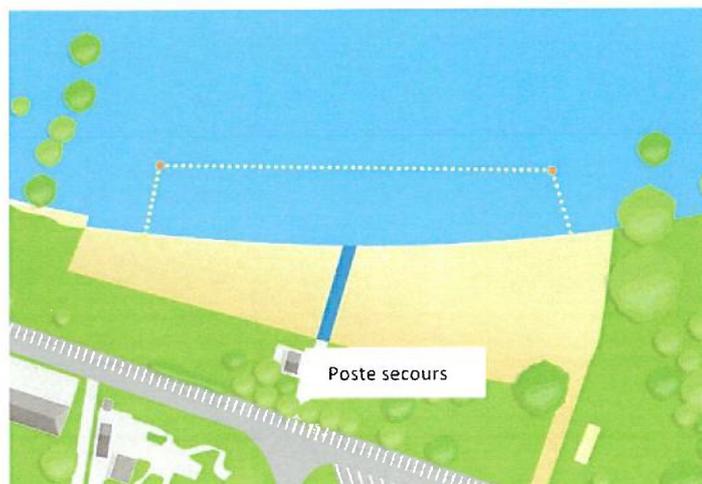
Point eau potable : oui

Animaux : non

Poubelles : oui

Divers : parkings voitures/deux roues, à proximité : camping, restaurants, commerces

### Schéma de la zone de baignade



## PROFIL DE LA ZONE DE BAINNADE DE LUSIGNY-SUR-BARSE

### Présentation

Région : Grand Est  
Département : Aube  
Ville : Lusigny-sur-Barse  
Code INSEE : 10270

Plage : LUSIGNY

Code nuts : 221203111D010005 (source : ARS)

Type eau : lac et plage de sable

### Coordonnées :

X : 745671

Y : 2364675

Longueur de la plage : 65 m

Largeur de la plage : 50 m

Longueur zone de baignade : 50 m

Largeur de la zone de baignade : 20/30 m

### Responsable de la zone de baignade :

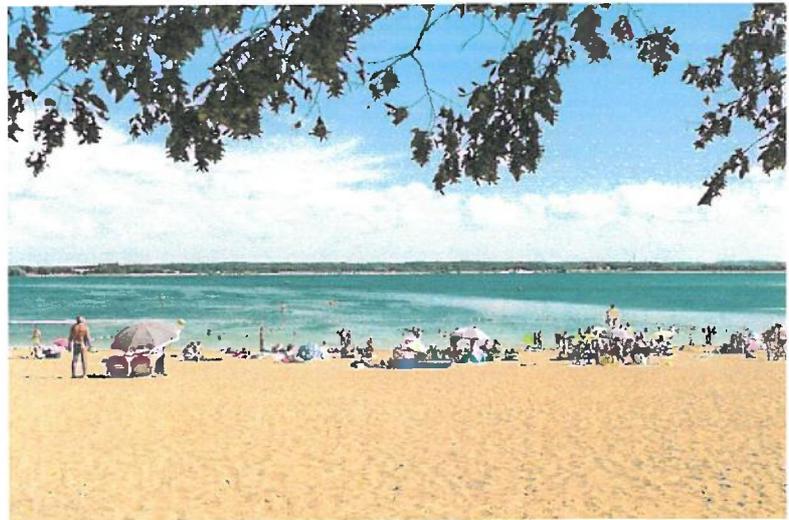
Commune et Département de l'Aube

Responsable opérationnel :

Département de l'Aube

Responsable administratif :

Département de l'Aube



### Surveillance

Poste de secours : oui

Période de surveillance : du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2023

Horaires de surveillance : de 13 h à 19 h

Nombre de sauveteurs aquatiques : de 2 à 3

### Pratique

Site accessible aux personnes à mobilité réduite : oui – tapis de mise à l'eau et tiralo

Douches/toilettes : oui sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite

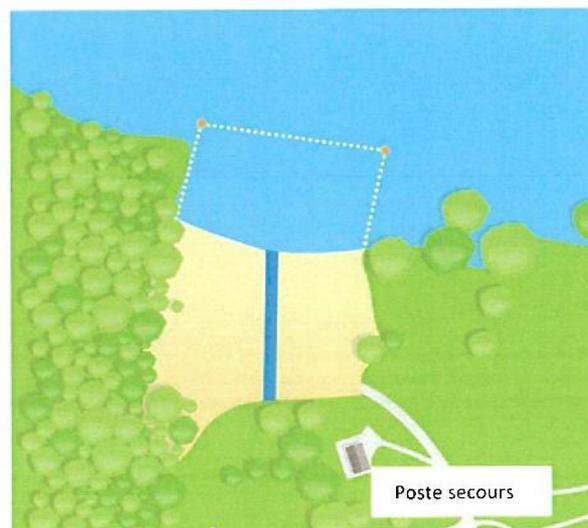
Point eau potable : oui

Animaux : non

Poubelles : oui

Divers : Air de jeux, aire de pique-nique (avec barbecue au sol), parkings voitures/deux roues

### Schéma de la zone de baignade



## PROFIL DE LA ZONE DE BAINNADE DE MESNIL-SAINT-PERE

### Présentation

Région : Grand Est  
Département : Aube  
Ville : Mesnil-Saint-Père  
Code INSEE : 10140

Plage : MESNIL

Code nuts : 221203111D010005 (source : ARS)

Type eau : lac et plage de sable

### Coordonnées :

X : 748889

Y : 2364194

Longueur de la plage : 185 m

Largeur de la plage : 100 m

Longueur zone de baignade : 185 m

Largeur de la zone de baignade : 20/30 m

### Responsable de la zone de baignade :

Commune et Département de l'Aube

### Responsable opérationnel :

Département de l'Aube

### Responsable administratif :

Département de l'Aube



### Surveillance

Poste de secours : oui

Période de surveillance : du 1er juillet au 31 août 2023

Horaires de surveillance : de 13 h à 19 h

Nombre de sauveteurs aquatiques : de 2 à 5

### Pratique

Site accessible aux personnes à mobilité réduite : oui – tapis de mise à l'eau et tiralo

Douches/toilettes : oui sanitaires publics accessibles aux personnes à mobilité réduite

Point eau potable : oui

Animaux : non

Poubelles : oui

Divers : Port (capacité de 250 places) et Parc aquatique situés à proximité de la plage, parkings voitures, parking motos avec casiers pour casques et vêtements, parking de camping-cars avec borne de vidange, aires de pique-nique.

### Schéma des zones de baignade

